

Dialogue

Journal de la paroisse Saint-Gilles de Bourg-la-Reine

N°270

En Terre Sainte

P. 4

Migrations

DOSSIER P. 6-11

1,30 €

octobre 2011

Migrations

Le dossier de cette rentrée reprend les interventions prononcées lors de la soirée sur le phénomène des migrations le 24 mai dernier à Saint-Gilles. Le temps passe si vite ! Il y a trois mois, les Français avaient encore en tête le sort fait aux Roms l'été précédent et les interventions des évêques ; que reste-t-il de cette indignation en septembre 2011 ? La crise, une affaire de mœurs retentissante, un été pluvieux sont passés par là. Avons-nous oublié les étrangers au fond de leurs camps de rétention ? Têtus, les cercles de silence sont encore là, la CIMADE et tant d'autres aussi. Les migrations nous touchent tous, de beaucoup plus près que nous le croyons : nous avons tous dans nos familles un ascendant né à l'étranger, un cousin parti s'y installer, un parent par alliance venu de l'étranger. De façon très pédagogique la soirée du 24 mai a replacé toutes ces questions dans un cadre général pour ensuite focaliser l'attention sur les migrations Sud-Sud dont on parle peu dans les médias généralistes et auxquels les révolutions du printemps arabe ne semblent pas changer grand chose.



Alain Pinoges / Cirtic

Église et migrations



Thérèse Friberg

Roland Scagliotti est délégué diocésain à la Pastorale des migrants au diocèse de Nanterre.

Il nous rappelle la permanence des positions de l'Église concernant l'accueil de l'étranger.

En août 1969, dans la charte de la Pastorale des migrants, le pape Paul VI présentait l'immigration comme un facteur de fraternité entre les peuples : « De cette mobilité des peuples, découle une nouvelle et plus vaste poussée à l'unification de tous et de l'univers entier. Les migrations, en effet, favorisent et promeuvent la connaissance réciproque et confirment clairement ce rapport de fraternité entre les peuples dans lesquels les deux parties donnent et reçoivent à la fois »



Sans autre intimité que celle d'un grillage à découvert, loin de chez lui, l'étranger espère pourtant la liberté d'une vie meilleure.

Quarante ans plus tard la réalité de l'immigration apparaît tout autre: les flux migratoires se sont diversifiés et accélérés de façon spectaculaire alors que le contexte des pays d'accueil a changé. La peur de l'avenir a replié des secteurs entiers de notre société sur une identité plus figée; des discours désignant les étrangers comme facteurs d'insécurité, de concurrence sur le marché du travail se sont multipliés.

L'Église se sent concernée au plus haut point par cette situation. À travers les jeunes en difficultés d'intégration, les déboutés du droit d'asile, les sans-papiers, les personnes déracinées qui ne trouvent nulle part où pouvoir se fixer, Dieu ne cesse de poser cette question: « Qu'as-tu fait de ton frère? »

La parole de Jésus « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25,31-46) ne donne place à aucune échappatoire. L'identification du Christ Sauveur et de l'étranger rend incompatible avec l'Évangile tout discours ou toute pratique xénophobe: pour qui s'efforce de vivre sa foi et de l'incarner dans le monde où il vit, l'accueil de l'étranger n'est pas matière à option. Au nom de l'Évangile, il appartient à l'Église qui est en France de parler. Déjà en 1981, il y a trente ans, le

« L'immigré est l'un des tests les plus sûrs, aujourd'hui, de la fidélité de l'Église à l'Évangile »

cardinal Etchegaray alors président de la Conférence épiscopale le soulignait: « L'immigré est l'un des tests les plus sûrs, aujourd'hui, de la fidélité de l'Église à l'Évangile »

Au nom de l'Évangile les chrétiens refusent par principe de choisir entre bons et mauvais migrants, entre clandestins et réguliers, entre citoyens pourvus de papiers et d'autres sans papiers. Ils se doivent de s'engager dans une solidarité agissante avec les migrants, leurs peines et leurs espoirs. Quels qu'ils soient, ce sont nos frères et sœurs en humanité. ■

Roland Scagliotti

Pour en savoir plus :

L'Église de France a réagi publiquement à de nombreuses reprises face aux traitements infligés aux étrangers sans papiers dans notre pays. Voir: www.eglise.catholique.fr/eglise-et-societe/migrations

Les migrations subsahariennes

Arnaud Ferté aime l'Afrique : il y est né, il se définit comme binational franco-sénégalais. Aujourd'hui délégué du Secours catholique dans les Hauts-de-Seine, il veut faire connaître la réalité des routes migratoires dans le continent africain.

En 2004, l'Europe met en place l'agence Frontex pour coordonner l'action des états membres en matière de surveillance des frontières. En 2005, une frontière électronique (SIVE) entoure les Canaries, objectif des bateaux de migrants africains depuis que l'accès à Gibraltar est devenu infranchissable.

Parallèlement, l'Europe demande aux pays du Maghreb de gérer leurs frontières eux-mêmes, aboutissant à une externalisation des contrôles sur les flux migratoires. Celle-ci consiste à sous-traiter à des pays tiers, qu'ils soient de transit ou de départ, les opérations de blocage des migrants, par le biais de la clause migratoire de réadmission prévue dans tous les accords de coopération et d'aide au développement. Cette externalisation prend aussi d'autres formes: ainsi l'Italie a construit trois camps de rétention sur territoire libyen (en Europe, on en compte 224 en mai 2011).

Les contrôles rendent les routes de l'émigration de plus en plus mortelles, mais le désir d'émigration ne tarit pas. A Nouadhibou (Mauritanie), point de départ de migrants africains tentant de rejoindre les Canaries par la mer, on peut voir sur la même plage des autoch-

« Depuis mon enfance, je rêve du pays de la lumière. Manque de chance, ni visa, ni passeport. Je veux partir pour un aller sans retour. Partir, laissez-moi partir vers le pays de la lumière ! Ici je ne suis rien. Je vais monter dans un bateau... »

(Chanson tirée du film *Le piège*)



Thérèse Friberg

tones allongés au soleil et cinq mètres plus loin un cadavre de migrant rejeté par l'océan.

Les flux de réfugiés touchent tous les pays d'Afrique. Caritas Sénégal a créé à Dakar l'association PARI (Point accueil des réfugiés et immigrés); elle apporte un soutien matériel ainsi qu'un accompagnement social et d'insertion aux familles en situation de migration, ces familles pour qui le Sénégal est souvent un pays de transit. Sur ce sujet des flux migratoires au sein du continent africain le film « Le piège » (2007) fait comprendre beaucoup de choses. ■

Arnaud Ferté

Pour aller plus loin:

Voir le site www.migreurop.org

Atlas des migrants en Europe. A. Colin, 2009

AD

AGREE ASSURANCES

GARAGE GENTILLY

Michel Norcia (anciennement Ets Daudon & Cosuti)
vous accueille maintenant à Villejuif.

124, rue Jean Jaurès
94800 VILLEJUIF
Tél.: 01 46 77 21 49
Fax: 01 47 26 76 63

CARROSSERIE
PEINTURE
MECANIQUE

TAPISSERIE GLEIZES ISABELLE

TRAVAIL ARTISANAL

www.tapisseriegleizes.fr

E-mail : tapisseriegleizes@free.fr

39 Avenue Galois - 92340 BOURG-LA-REINE

Tél. 01 46 65 36 55

Aider au développement de son pays d'origine

Les émigrés gardent présente au cœur la vie de leur communauté d'origine. Oumar Diacko ne fait pas exception, il préside une association d'aide à ses compatriotes exilés et restés au pays.

L'Association ALED (Association Lieux d'Espoir pour le Développement) a été créée en 2003. Elle fédère différentes associations œuvrant depuis plusieurs années dans le champ de la coopération internationale, essentiellement sur le continent africain (ARDVK, Wanita, Association des jeunes de Koronghoïberi).

Les activités de l'association se répartissent au Niger, Sénégal, Mali et en Mauritanie. Elles visent à organiser des réunions-débats sur les problématiques du développement avec spécialistes et témoins, à conseiller et accompagner personnes et structures dans le montage et le développement de projets et dans les démarches administratives et financières, à soutenir et valoriser les projets d'actions dans certains villages identifiés. Ces projets sont élaborés par les villageois ou leurs ressortissants vivant en Europe.

En Europe, les activités se répartissent en trois groupes : aide judiciaire, aide au développement local



Thérèse Friberg

au pays, entraide pour les familles émigrées. L'essentiel est de garder sa dignité : « celui que tu croises dans le métro, sur les trottoirs (...) contribue à la survie et au développement de son village : il en assume la responsabilité et jouit en contrepartie d'une considération dans sa communauté » ■

Pour en savoir plus : <http://asso.aled.free.fr/>

Le piège (2007 ; 38'20).

Film réalisé par le C.I.S.P. [Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli], ONG italienne pour le développement des peuples.

Visible sur video.google.com

Ce film fait parler des migrants arrivés en Algérie ou en Lybie, il montre leur désir de partir à tout

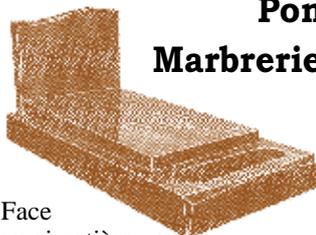
prix, la chasse dont ils sont l'objet, les dangers qu'ils courent, leurs peurs et leurs espoirs, leur condition de clandestins, leurs conditions de vie parfois terribles. Mais quand on n'a rien à perdre, « Barza ou Barzakh, quelle différence ? » (« Barza » est une ville en Espagne ; « barzakh », veut dire « au-delà » en wolof). C'est ce que dit aussi cette chanson

d'El Hadj N'Diaye qu'on y entend : « Le pays de l'homme blanc est loin, on ne peut y aller par train. Y en a qui quittent leur pays, y laissant leurs attaches. Ils vont ailleurs y chercher ce qu'ils n'ont pas chez eux. Là-bas y en a qui t'appellent sans-papiers, y en a qui t'appellent sans abri, y en a qui t'appellent SDF. Le pays des hommes blancs est dur ».

Assistance Décès 24h/24 - 7j/7

Pompes Funèbres

Marbrerie - Contrat Obsèques



Face au cimetière

10 et 21, rue de la Bièvre
BOURG-LA-REINE

Maurel

01 46 64 31 25





Serrurerie - Alarme - Motorisations
Fermetures - Portes de garage
Fenêtres Alu-PVC - Portail Acier-Alu

33, Boulevard Carnot - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ **01 46 16 16 16**
proxiferm@orange.fr



Histoire et sociologie des migrations

Lors de la soirée du 24 mai, Antoine Crépy, du CCFD-Terre solidaire délégation des Hauts-de-Seine, a réussi la gageure de faire tenir en un court diaporama les points de repères essentiels pour la compréhension du phénomène des migrations. *Dialogue* vous en restitue ici la teneur.



Thérèse Friberg

D'abord préciser le sens que l'on donne aux mots migrant, immigré, étranger, droit du sol, double droit du sol. Un immigré, né étranger à l'étranger, peut avoir la nationalité française. Un étranger, non. En France, naît français l'enfant né d'un parent lui-même né sur le territoire français. Né en France de parents étrangers, il acquiert la nationalité française à sa majorité.

De nos jours tout se joue autour du mot nationalité, un mot récent, mais les migrations ont toujours existé. À partir du XV^e siècle, elles sont liées au développement progressif de la mondialisation économique. Plus près de nous, c'est le développement du capitalisme industriel qui provoque les principaux courants migratoires contemporains : entre 1815 et 1915, 60 millions d'Européens émigrent vers les Amériques. Les migrations représentent, en 2010, 214 millions dans le monde dont 49,6 % de femmes, soit 3,1 % de la population mondiale (2,9 % en 1990, 2,3 % en 1965)

Les premiers à partir sont souvent les plus dynamiques et les plus diplômés. Plus aucun pays au monde n'échappe à ce phénomène, car les facilités de communication et de transport ont accru les facteurs de mobilité. Le pays du premier accueil est généralement un pays frontalier. Ce sont donc les pays du Sud, certains parmi les plus pauvres, qui abritent la majorité des migrants et réfugiés. Le flux majoritaire est ainsi le flux Sud-Sud, d'un pays pauvre vers un pays pauvre ; le deuxième flux est Sud-Nord, d'un pays pauvre vers un pays riche ; le troisième est Nord-Nord, d'un pays riche

vers un pays riche ; enfin, le quatrième est Nord-Sud, d'un pays riche vers un pays pauvre.

En France

La France s'est construite grâce à l'arrivée des peuples qui se sont installés sur son sol. À partir de la fin du XIX^e siècle, les migrations changent de nature et d'ampleur : la venue pacifique de travailleurs remplace les invasions d'antan. À la fin des années vingt, la France est le plus grand pays d'immigration du monde avec 3 millions d'étrangers. La présence des étrangers suscite des rejets, surtout en période de crise. En témoigne la tuerie d'Aigues-Mortes en août 1893, lorsqu'une querelle entre saisonniers français et italiens finit par une chasse à l'Italien faisant au final huit morts et des dizaines de blessés. Avec la crise économique des années trente, les étrangers sont massivement évincés des secteurs qui les avaient recherchés dans

La pauvreté pousse à l'émigration, la richesse invite à l'expatriation mais une fois arrivés nous sommes tous des immigrés.

Michel H.A. Patin

les années vingt. Beaucoup font l'objet d'un refoulement autoritaire, les frais de reconduite à la frontière étant pris en charge par l'État.

Après 1945, les migrants viennent du Portugal, du Maghreb, d'autres pays d'Afrique et de l'Asie du Sud-Est. Jusqu'en 1975, la reprise de l'activité économique incite, une fois de plus, les entreprises à recourir massivement à l'immigration. Les nouveaux venus sont orientés vers les secteurs les plus difficiles du marché du travail (agriculture, BTP) et vers les emplois d'OS. Ils sont aussi les premières victimes de la crise du logement et vivent dans les bidonvilles à la péri-

OPTIMISER VOTRE AUDITION,
AUJOURD'HUI C'EST NATUREL

+ GARANTIE 4 ANS = ESSAI SANS ENGAGEMENT 1 MOIS
+ ENTRETIEN ET SUIVI RÉGULIERS

H. CALEIX et A. RAOUL audioprothésistes
RN 20 - 140, av. du Général Leclerc - SCEAUX
01 46 61 87 47



Neuf - Rénovation - Dépannage
Zinc - Ardoise - Tuile
Devis gratuit - Garantie décennale

NOUVELLE ADRESSE
167, av. du Général Leclerc • 92340 BOURG-LA-REINE
Tél. 01 40 91 03 02 • Fax : 01 40 91 82 10 • clvcouverture@wanadoo.fr

Créer un droit universel à la mobilité ou adopter des droits spécifiques pour les migrants : ce principe doit guider toute politique migratoire afin que les immigrés soient considérés comme des citoyens et des travailleurs à part entière, pour qu'ils ne constituent pas (...) une main-d'œuvre à bon marché dont on use et abuse sans respecter sa dignité.

Groupe prospective de la CFTC, juin 2010.

phérie des grandes villes. À partir des années 1970, la France commence à restreindre fortement l'immigration au nom d'une politique de « maîtrise des flux ». La crise économique qui débute peu de temps après conforte ce cap. Seuls les étrangers concernés par le regroupement familial et les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié sont autorisés à s'installer dans l'Hexagone. En 1999, l'emploi immigré demeure largement celui des travaux pénibles sans qualification : construction, automobiles, et dans le tertiaire : nettoyage, restauration. La proportion d'immigrés en France reste stable depuis 25 ans : 7,4 % de la population totale.

Une chance pour le pays d'accueil

Les étrangers, restés en France, ont apporté leur savoir-faire, leur force de travail, leur culture, contribuant ainsi à façonner la richesse de la France d'aujourd'hui. De nombreux métiers, en particulier dans les services, ne fonctionnent que grâce à l'immigration. Sur le plan économique, un rapport paru en 2009 montre qu'entre ce que les immigrés reçoivent de l'État et ce qu'ils lui reversent ressort un solde positif.

Pour aller plus loin :

Héran, François. *Le temps des immigrés : essai sur le destin de la population française*. Le Seuil, 2007.

Mestiri, Ezzedine. *L'immigration*.

La Découverte, 1990. (Repères)

Rea, Andrea. *Sociologie de l'immigration*.

La Découverte, 2008. (Repères)

Atlas mondial des migrations. Autrement, 2009.



FotoIlla

Et pourtant ?

Les immigrés sont considérés par les gouvernements comme une variable d'ajustement en matière économique. Ils sont pris par les Français comme boucs émissaires, mais le corps social, malgré des réflexes xénophobes, accepte de vivre avec les étrangers, de se mêler à eux et intègre progressivement dans sa culture leurs apports. On constate un décalage entre l'inflation des discours sur l'immigration et la réalité du phénomène migratoire. Les migrations profitent non seulement aux pays d'accueil, mais aussi aux pays de départ, elles diffusent l'idée de protection sociale et des droits de l'Homme. Le droit à la mobilité est un bien public mondial. La fermeture est rarement synonyme de progrès social, l'ouverture aux autres peut enrichir les États et les sociétés. Demain, compte tenu du vieillissement de sa population, la France ne pourra croître que par la migration. ■

Antoine Crépy

UN PROJET = UNE ENTREPRISE

P. PECORARO

Construction - Transformation - Aménagement

161, avenue du Gal Leclerc - BOURG-LA-REINE

© 01 43 50 85 28 - Fax. 01 43 50 85 33



GB12
DÉMÉNAGEMENT

FRANCE - ETRANGER

Particuliers - Entreprises

Groupage

Garde-Meubles

Vente de cartons

Devis gratuits

157, av. du Gal Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

Tél. 01 46 61 08 51 - Site internet : www.gb12.com